

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE PROMOTIONS SUR LES NOMS DE DOMAINE

Les présentes conditions particulières de vente (ci-après les « CPV ») forment un contrat entre la société LIGNE WEB SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, identifiée sous le numéro 450 453 881 RCS Paris, dont le siège social est sis 10 rue Penthièvre 75008 Paris, représentée par son gérant (ci-après « LWS »), qui exploite les sites Internet accessibles aux adresses suivantes : «lws.fr», «tophebergement.com», «tophebergement.fr», «hebergeur-discount.com» «a-a-hebergement.com» «mister-hosting.com» «misterhosting.com» «007heberbergement.com», «heberbergementwordpress.fr», «1heberbergement.com» (ci-après «LWS» ou le « Site Internet »), d'une part, et toute personne physique ou morale, de droit privé ou de droit public, agissant en tant que particulier ou professionnel, qui commande à LWS une prestation de service noms de domaine et qui bénéficie d'une promotion sur les noms de domaine (ci-après le « Client » ou « Vous »), d'autre part.

Les présentes CPV sont applicables cumulativement aux conditions générales de vente de LWS (les « CGV ») et les CPV Enregistrement, renouvellement et transfert de noms de domaine. En cas de contradiction entre les présentes CPV et les CGV, les CPV prévaudront. En cas de contradiction entre les présentes CPV et des annexes, les annexes prévaudront.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins. LWS ne peut être tenue à aucune garantie à cet égard. Le Client déclare avoir reçu de LWS, toutes les informations et tous les conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en parfaite connaissance de cause.

Les présentes CPV peuvent être modifiées à tout moment par LWS.

La société Ligne Web Services exerce des promotions sur les noms de domaine toute l'année. Les promotions sur les domaines .com, .be, .eu, .fr, .net, .org, .biz sont limitées à un (1) nom de domaine par client et réservées aux clients résidents en France, Belgique et DOM-TOM.

LWS se réserve le droit de réaliser des offres spéciales sur les noms de domaine toute l'année.

Les clients ne peuvent bénéficier que d'une (1) promotion sur les noms de domaine.

Si LWS découvre, par quelconques moyens qu'un client a souscrit à plus d'un (1) nom de domaine en promotion, seule la première souscription en date sera facturée au tarif remisé, LWS se réserve le droit de facturer les commandes suivantes au tarif habituel, de plein droit et avec effet immédiat.

Les promotions sur les noms de domaine ont une période de facturation de un (1) an, n'incluent pas de frais de mise en service et n'ont pas de durée minimum d'engagement.